

Comité Technique Local du 15 mars 2013

Administration

- M. Michel RECOR, Président.
- M. Alain BIDARD
- M. Paul CHATAIL
- M. Marc Antoine BONET
- M. Thierry DEBLY

Organisations Syndicales

Titulaires :

- Mme Agnès BESANCON (FO)
- M. Jean-Marc PLAZIAT (FO)
- Mme Noëlle MERIGAUD (CGT)
- M. Vincent VIGNAUD (CGT)
- Mme Brigitte DAMAYE (solidaires)
- M. Jacques ROUX (solidaires)
- Mme Roselyne UZU (solidaires)
- M. Arnaud LOUVET (CFDT)

Suppléants :

- M. Michel BOS (CGT)

Secrétariat

Secrétaire : Mme Carole BATIFOIX avec l'aide de M.T. CASOLA et Sylvie TOULZAC  
Secrétaire - adjoint : Mme Noëlle MERIGAUD (CGT)

Déclaration liminaire

Déclaration liminaire unitaire présentée par Jean-Marc PLAZIAT (FO)

## Réponses du Président à la déclaration liminaire

La crise économique affecte les dépenses publiques qui doivent être réduites . Les contraintes économiques pèsent sur les grands ministères, et l'exercice de répartition des moyens, toujours en diminution, est de plus en plus difficile. Mais la Direction essaie de faire le mieux possible avec les moyens reçus .

La Direction est attachée à l'écoute des agents en difficulté et en souffrance.

La période est difficile. Il faut faire pour le mieux.

## Ordre du jour

### 1) Le règlement intérieur du CTL de la DRFIP 87

Avant de passer au vote, le Président fait la lecture de quelques articles apportant un changement par rapport au règlement intérieur précédent.

- A l'article 3 dernier alinéa, le CT peut saisir le CHSCT pour une question relevant de sa compétence.
- A l'article 8, lorsque l'ordre du jour du CT comporte l'examen de problèmes d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, le Président convoque le médecin de prévention, l'assistant et éventuellement le conseiller de prévention.

FO demande la communication de la circulaire d'application, plus complète que le règlement intérieur. Celle-ci nous sera transmise par le service stratégie.

Vote : FO, 2 pour   Solidaires, 3 abstention   CGT, 2 abstention   CFDT, 1 abstention

### 2) Le transfert du Service de Publicité Foncière (SPF) de Bellac

La fiche technique présente le projet. Présenté aux OS à la réunion informelle du 17 décembre 2012, le projet a été approuvé par le Directeur général le 19 février 2013.

Le Président précise, qu'à ce stade, il s'agit bien d'un transfert. Ce transfert préparera la fusion le moment venu.

L'ancien Conservateur des Hypothèques a libéré son poste le 31 décembre 2012. Le poste est actuellement en intérim.

M. Gilles RODDE, actuel responsable du SPF de Limoges ayant de graves problèmes de santé, n'a pas à ce jour pris ses fonctions.

L'intérim du SPF de Bellac est assuré par Mme Martine LAROCHE, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013.

L'intérim du SPF de Limoges est assuré par Mme Marie-Claude FRICONNET.

Le SPF de Bellac avait 3 emplois, dont 2 non pourvus puisque les titulaires sont partis à la retraite.

Actuellement, Mme LAROCHE est en poste avec un renfort de 2 personnes, Mme Christine DAUGE et Mme Nicole JOANNIN.

Un arrêté interministériel est en cours de signatures mais l'absence de publication n'est pas bloquante pour la mise en œuvre du transfert.

La libération des locaux de Bellac génèrera une économie de loyer d'environ 4 000 € par an.

Concernant l'aspect humain du dossier, les agents ont 2 options. S'ils souhaitent suivre la mission, ils ont une priorité d'affectation. S'ils souhaitent rester sur place, ils ont la garantie de rester en résidence.

Concernant l'aspect informatique, le transfert de la MMA est à opérer sur Limoges. Les contraintes liées à SFR vont prendre environ 10 jours. La période envisagée pour ce transfert est courant avril 2013.

La fusion avec la restructuration du réseau SPF est en attente des résultats de la démarche stratégique.

Transfert sur Limoges.

1 A en +, emploi à venir au 1<sup>er</sup> septembre 2013.

1 B, Mme LAROCHE, qui suit la mission.

2 C, emplois transférés à Limoges.

Vote : FO 2 abstentions CFDT 1 abstention Solidaires 3 abstentions CGT 2 contre

### 3) Exécution budgétaire 2012

La réduction des crédits est importante de l'ordre de -17,40 % (- 631 600 €).

Le budget DGFIP fait partie du BOP (budget opérationnel de programmes) 156 et pour certains types de dépenses au BOP 309

Un plan d'économie départemental a été établi autour de 2 axes (voir la fiche de présentation), d'une part la rationalisation des solutions d'impression et d'autre part l'affranchissement avec la centralisation du courrier.

Le courrier industriel devrait représenter une économie attendue de 30 à 40 000 €.

Les frais d'huissiers de justice sont en forte baisse. Utilisation accrue de l'OTD.

Au TAGERFIP (tableau de gestion des emplois), 3 emplois d'huissiers des finances publiques sont implantés, mais actuellement, seul M. René PEJOAN est en activité jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2013. Pour l'OPH, un agent commissionné va être nommé.

L'exécution du budget 2012 a été d'un montant de 2 999 331 €.

La réalisation a été faite au détriment du non remplacement de nouveaux équipements (environ 7 % de moins).

Vote : Unanimité, contre (voir déclaration liminaire).

Après marchandage, FO a maintenu son vote contre, tout en acceptant de voter pour la bonne exécution de ce budget par les personnels du service Budget, Immobilier, Logistique (BIL).

### 4) Présentation du budget 2013

Le budget initial est de 2 560 266 € (-13,79 %) (- 409 387 €) avec des dépenses fixes incompressibles de 1 673 868 € (environ 2/3).

Une réflexion est actuellement en cours à la Direction générale pour étudier les possibilités de diminuer les frais d'envois en recommandés (très usités par la filière fiscale).

Pour le nettoyage, vers une renégociation des marchés.

Pour les imprimés, une meilleure rationalisation des enveloppes.

Pour les fournitures, mise en place d'une recentralisation.

Pour les frais de déplacement, bien distinguer stages et missions, et développement des audioconférences .

Informatique : 74 machines (10 % du parc) pour du matériel à renouveler tous les 5 ans.

Pour les frais de poursuites (-41.69 %), il faut poursuivre les acquits de 2012 . Un marché va être passé avec une étude d'huissiers pour la phase comminatoire amiable. En ce qui concerne la responsabilité des comptables, les remises gracieuses devraient être examinées avec plus de bienveillance en laissant peu de reste à charge au comptable.

La CFDT demande la présentation d'un document budgétaire complet.

Pour les commandes de fournitures, à la demande de Solidaires, le service BIL constituera un catalogue.

Vote : contre (unanime).

#### 5) La fusion de la division stratégie, contrôle de gestion et qualité de service avec la division Budget, Immobilier et Logistique

Voir en pièce jointe, la fiche exposant les motifs.

Plusieurs missions ont été détachées de la division Stratégie.

- La gestion des CMI et CMIB assurée par les DISI.
- La gestion des huissiers des Finances publiques rattachée au pôle fiscal.

Parallèlement, les missions BIL se sont complexifiées (chorus gestionnaire, affranchissement industriel,...)

La nouvelle organisation prend effet au 11 mars 2013.

La nouvelle affectation des personnels (réorganisation des bureaux) est reportée en septembre avec les autres services concernés (comptabilité, dépense,...).

Mme PAUTY n'est plus chef de division et devient responsable du service BIL.

La fonction courrier et standard est assurée par M. J.L. DESQUAIRES

Voir en annexe, le nouvel organigramme du pôle pilotage – ressources.

Il s'agit d'une Information des OS donc il n'y a pas de vote.

## 6) Transfert de la gestion des chèques du Trésor, du service de la Dépense à celui de la Comptabilité

Voir en pièce jointe, la fiche présentant l'organisation de la gestion des chèques sur le Trésor.

Le volume des chèques trésor traités par le service de la dépense est de 522 000 en 2011 et de 473 660 en 2012. Suite à la concentration au niveau national de la chaîne de traitement REC MEN sur 2 services de liaison recouvrement (Limoges et Strasbourg), le volume attendu en 2013 est d'environ 900 000 lettres chèques. Ce flux nettement plus important va nécessiter l'adjonction de 3 agents (avec un recrutement au 1<sup>er</sup> juin 2013 de 2 personnels handicapés) en plus des 2 personnes assurant ce service et leur transfert au service de la comptabilité.

Date de mise en place : mardi 2 avril 2013.

Affectation physique : Dans l'immédiat, dans un bureau à la dépense.  
En septembre aura lieu une reconfiguration des locaux avec d'autres services.

Il s'agit d'une Information des OS donc il n'y a pas de vote.

## 7) La présentation des Résidences d'Affectation Nationale (RAN)

Présentation rapide des RAN

4 RAN dans le département de la Haute Vienne ,

- RAN de Bellac (Bellac, Basse Marche)
- RAN de Saint Junien ( St Junien, Oradour sur Vayres, Rochechouart)
- RAN de Saint Yrieix la Perche (SYLP, Châlus)
- RAN de Limoges (tous les autres sites du département).

Les affectations sur les RAN auront lieu :

- En 2013, pour les cadres A (inspecteurs et IDIV).
- En 2014, pour les cadres B et les cadres C.

Information des OS, pas de vote.

## 8) La démarche stratégique de la DGFIP

Elle est conduite par Thierry DEBLY, correspondant pour la Haute-Vienne.

1<sup>ère</sup> phase, réflexions des directions sur des éléments ciblés avec une restitution pour début janvier 2013.

2<sup>ème</sup> phase, consultation des agents, environ une quarantaine sur le département .

Au niveau national, rédaction d'un projet qui sera soumis au Directeur Général fin mars , puis sera présenté après rectification aux Organisations syndicales et la version définitive sera soumise aux Ministres.

### Eléments remontés :

Sur les métiers de demain :

- Informatique : Une forte demande d'accès au full internet.
- Formation professionnelle : Courte, ciblée, de proximité.
- Soutien technique : Documentation disponible et accessible.
- De fortes attentes des équipes de renfort.

Les points forts liés au contexte économique sont la demande d'une reconnaissance de la fonction d'accueil et, pour les missions une priorisation des tâches.

Sur la DGFIP de demain :

- Valeurs : Équité, intégrité et professionnalisme.
- Reconnaissance : Valorisation financière.
- Sentiment d'appartenance.
- Relations avec l'utilisateur des tensions à l'accueil en raison du contexte économique.
- Différents partenaires, le réseau est dense et varié.
- Renforcement des échanges avec l'ordonnateur.

En conclusion ,se révèle le besoin d'une stratégie claire basée sur les simplifications et la dématérialisation.

Information des OS, pas de vote

## 9) Questions diverses

### Communications de l'administration

- Rationalisation du parc immobilier.

Une étude est lancée, avec l'aide de l'antenne immobilière de Toulouse Expertise , sur les trois sites de Limoges (Montmailler, Cruveilhier et Baudin). .

DTA (diagnostic amiante) du site de Cruveilhier. Etats dégradés des sols à tous les étages mais la priorité sera donnée au rez de chaussée plus détérioré.

Le désamiantage doit être financé par le Secrétariat général et non par la DGFIP.

Les sites domaniaux sont : Cruveilhier, Montmailler, T. Banlieue et Paierie départementale alors que la T. Municipale est sur un site locatif .

- Evolution du protocole PCE et SIE :

Une réactualisation des protocoles est nécessaire entre ces 2 services (Précision des missions de chaque service et des transferts entre les services) . Un groupe de travail va être mis en place (défaillance, Crédit impôt recherche).

- Crédit Impôt Recherche

Mis en place en 2008. En 2012, plus de 11 000 restitutions pour 1 milliard d'euros.

Circuit court, traité par SIE.

Circuit long, instruit par SIE pour un traitement par le PCE.

Pour le facteur risque, cotation permettant de cibler le circuit.

- Prochaines rencontres :

CTL : 25 avril 9h00 (campagne IR,...) et le 18 juin (rapport activité, TBVS, bilan formation professionnelle,...)

CAPL, TA accès AAP, n°3, le 11 avril à 14h30 et TA accès CP1 et CP, n°2, le 11 avril à 15h30.

Recours évaluation, n°1, 2 et 3, le 27 juin

Mouvement mutation, n°1, 2 et 3, le 9 juillet.

CHS, le 21 juin à 9h30

CDAS, le 25 mars.

### Questions des OS :

- Point sur les affectations à la BCR.

Sur 4 emplois B, 2 sont pourvus. Un appel à candidature a eu lieu et un candidat a accepté, M. RAFFIER, nommé au 1<sup>er</sup> avril en détachement. Il n'est pas remplacé au SIE Limoges Extérieur.

- Note sur la déontologie.

Cette note a soulevé des émotions, notamment la dernière phrase : « *Les agents qui auront délibérément manqué à leurs obligations fiscales déclaratives et / ou contributives feront alors l'objet d'une procédure disciplinaire.* »

Pour les obligations déclaratives, le contrôle est annuel.

Pour les obligations contributives, les AFIP et les agents ayant eu une irrégularité récente auront un contrôle triennal. Pour les autres agents, la contrôle aura lieu tous les 5 ans.

La note locale reprend intégralement la note de la DG.

Les agents de la DGFIP ont droit à l'erreur. Il faut savoir distinguer entre l'erreur et le manquement délibéré et manifeste des obligations.

- Mouvements d'avril suite à CAPL

Les mouvements B et C au 1<sup>er</sup> avril n'ont pas été publiés sous Ulysse. Cet oubli devrait être réparé sous peu.

- Les agents Berkani souhaitent disposer d'un ordinateur notamment ceux du restaurant administratif pour leur permettre d'accéder à Ulysse, les agents Berkani, et demandent à être dotés d'un ordinateur. Accord de principe du Directeur.

- Agents de service : Un groupe de 3 agents (entretien et immobilier) sont basés à Montmailler, mais interviennent sur tous les sites.

- L'état des effectifs au SIP de Limoges Ville (recouvrement) :

Déficit de 3 postes ce qui engendre une ambiance tendue.

Déficit de -2,4 ETPT. Aujourd'hui un renoncement à mutation, donc -1,4 ETPT.  
(chiffre donné au cours du CT, en évolution à ce jour)

- Barrières du site de Cruveilhier. Commande passée.

- Nouvelles affectations internes en avril 2013 (Ulysse 87) :

Sylvain SOUBDHAN, du recouvrement à DA2E, au 2 avril.

Sylvie DONGAY, de liaison rémunération à recouvrement, au 2 avril.  
Le poste d'adjoint liaison rém. n'est pas remplacé

Jean-Marc PLAZIAT, détachement, du 20 mars au 31 août 2013, de France  
domaine à la Trésorerie CHU / CH Esquirol.

Pierre BINET, du CGR à SLREC, au 2 avril.

Christophe DELEZAY, du SIP Limoges ville à SLREC, au 2 avril.

Nathalie DUPUYTRENT, de la dépense à la comptabilité, au 2 avril.

Jean-Michel LACORRE, de Châteauneuf la forêt à St Léonard de Noblat, au 2 avril.

Stéphanie MARSAC, de Bessines à Limoges CHU / CH Esquirol, au 2 avril.

Evelyne PIWOWARCZYK, de la dépense à la comptabilité, au 2 avril.

Dominique DELAMARCHE, de Nantiat au CGR, au 2 avril.

Sylvie DELAMICHEL, de la dépense à SLREC, au 2 avril.

Marie-Claude LABAT, de la dépense à la comptabilité, au 2 avril.

Sylvie MAGNE, de Limoges municipale à la Paierie départementale, au 2 avril.

Nicole JOANNIN, du SPF de Bellac au SIP-SIE de Bellac.

La Direction et les participants remercient chaleureusement Mme Marie Thérèse  
CASOLA et lui souhaite une heureuse retraite, car c'est son dernier jour d'activité à  
la DRFIP.

La séance est levée à 12H.

Vos élus au CTL,

Agnès BESANCON

et

Jean-Marc PLAZIAT